

Demandeur	Documents nécessaires	Armes et éléments d'arme soumis à autorisation susceptibles d'être détenus
Tireur majeur	Dossier complet (1)	12 armes classées en B (Art. R 312-40 du CSI)
		10 armes de poing à percussion annulaire à 1 coup classées en B 1° (Art. R 312-40 & R312-41 du CSI)
		Eléments d'armes hors quota classés en B 5° (Art. R 312-40 & R 312-42 du CSI)
		Acquisition 2000 cartouches par arme et par an - Détention 1000 par arme (Art. R 312-47 du CSI)

(1) Formulaire Cerfa n°12644 complété + extrait d'acte de naissance avec mentions marginales datant de moins de trois mois + pièce justificative de l'identité du demandeur en cours de validité + justificatif de domicile + licence de tir en cours de validité tamponnée par le médecin + carnet de tir validé (**Art. R 312-40 du CSI**) + avis favorable de la fédération (**Art. R 312-5 du CSI**) + justificatif des installations de stockage sécurisé (**Art. R 312-4 du CSI**)